

Date de dépôt : 30 juin 2022

Pétition

pour le rétablissement de deux directions d'écoles distinctes : Grottes et Cropettes-Beaulieu

L'établissement scolaire Grottes/Beaulieu/Cropettes est à bout de souffle !

Afin de favoriser le développement harmonieux de chaque élève dans sa vie scolaire et d'offrir un environnement de travail de qualité pour les collaborateurs.trices de l'établissement, l'Association des Parents d'Elèves (APE) Cropettes-Beaulieu demande au plus vite au Grand Conseil :

- **le rétablissement de deux directions distinctes ;**
- **des moyens supplémentaires pour épauler les enseignant.e.s et l'équipe pluridisciplinaire ;**
- **de garantir les droits des élèves exposés dans l'article 114 de la loi sur l'instruction publique, à savoir que « chaque élève a droit, dans le cadre scolaire, à une protection particulière de son intégrité physique et psychique et au respect de sa dignité ».**

Pour rappel, les directions des écoles des Grottes et Cropettes-Beaulieu ont fusionné en 2015-2016, pour des raisons économiques, alors qu'elles étaient déjà en souffrance. Les deux directrices ont été remplacées à la faveur d'un unique poste de direction où se sont succédé.e.s depuis septembre 2015 quatre directeurs.trices. En juin 2020, les deux APE (Grottes et Cropettes-Beaulieu) alertaient déjà Madame la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta sur la situation alarmante de l'établissement.

Nous constatons, impuissant.e.s, **les dégâts que cette fusion a engendrés depuis 2015 :**

- **augmentation des cas de harcèlements (même sexuels) et de violences** entre élèves en milieu scolaire, même chez les plus jeunes ;
- **surcharge de travail** imposée au corps enseignant ;
- **fragilisation de l'environnement scolaire ;**
- **dégradation de la santé psychique** préoccupante chez les élèves.

Nous tirons la sonnette d'alarme ! L'établissement Grottes/Beaulieu/Cropettes est à bout de souffle, et devra faire face à la constante augmentation de ses effectifs. **Cette fusion des écoles est contre-productive et totalement inadaptée**, d'autant plus que les écoles continuent à être gérées de manière totalement indépendante, tant au niveau de la direction de l'établissement, que de la Ville de Genève.

N.B. 39 signatures¹
APE Cropettes-Beaulieu
M^{me} Stéphanie Fleury
Rue du Fort-Barreau 31
1201 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie de 238 signatures électroniques.